



# I N F O N Z

Echos des syndicats et sections syndicales de  
l'Union Locale FO de Saint-Nazaire et région



n° 15 - 2 ème année - Décembre 2015

## Union Locale des syndicats Cgt-FORCE OUVRIERE de Saint-Nazaire et région

Secrétaire Général : Gérard Caillon

4 rue François Marceau - 44600 Saint-Nazaire

Tel : 02 40 22 52 35 - Fax : 02 40 22 15 04

Lundi au jeudi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Site : [www.ulfonz44600.fr](http://www.ulfonz44600.fr)

Mail : [ul.force.ouvriere.nz@wanadoo.fr](mailto:ul.force.ouvriere.nz@wanadoo.fr)

Permanence Juridique : sur rendez-vous uniquement

Permanence AFOC : sur rendez-vous

Permanence Retraités : Jeudi après-midi

« Concernant l'état d'urgence et sa prolongation jusqu'en février 2016 il ne faudrait pas que cela se traduise par un « régime d'exception » portant atteinte aux libertés individuelles et collectives fondamentales.



« .... tout en mesurant et en prenant en compte la difficulté de la situation, nous n'entendons pas abandonner nos positions, analyses et revendications »

Jean Claude Mailly

## Congrès de la Fédération des Services Publics et de Santé FO Reims 23 - 27 nov. 2015

Pour mettre un arrêt aux attaques contre le service public, contre la protection sociale, leurs emplois et leurs statuts, et pour faire aboutir leurs revendications, dont l'augmentation générale des salaires, les délégués ont décidé de construire le rapport de force et de préparer la réussite d'une grève interprofessionnelle. (FO hebdo)



## AG du syndicat FO des Métaux de St Nazaire

L'Assemblée Générale du syndicat de la métallurgie FO de St Nazaire et région s'est tenue Jeudi 26 novembre à l'UL, sous la présidence d'Eric Keller secrétaire fédéral et en présence de Bruno Cailleteau secrétaire adjoint de l'UD FO 44.

Après contrôle des mandats, le secrétaire du syndicat, **Claude Arnau**, a présenté le rapport d'activité.

Il a rappelé les nombreux reculs sociaux et la remise en cause des acquis de 1936 et de l'après guerre du fait notamment du « pacte de responsabilité », soutenu par la CFDT.

Si la situation locale est satisfaisante du point de vue des commandes (à STX comme à Airbus), elle ne l'est pas socialement avec l'insuffisance chroniques des embauches compte tenu des charges, le « dumping social » à STX via l'emploi massif de « travailleurs détachés » au sens de la directive de l'UE, la situation difficile dans les sociétés sous traitantes d'Airbus et avec paradoxalement des entreprises d'Intérim nazairiennes en difficulté du fait des 40 % de baisse des demandes de la part des sous-traitants du secteur naval. C'est ainsi que le taux de chômage à St Nazaire est 1 % au dessus du taux départemental ....

Claude a détaillé l'action du syndicat dans ce contexte ainsi que ses démarches récentes tant au niveau des directions d'Airbus que de STX.

A noter l'engagement du DRH de STX de relancer les réunions biannuelles destinées à faire le point de la sous-traitance et de l'intérim conjointement avec les représentants des UL, les entreprises locales et l'UIMM.



Après le rapport de la commission de contrôle de **Bruno Michel**, le trésorier **Mickael Blandin** a présenté le rapport financier. Celui-ci est marqué par la hausse des adhésions dans la plupart des sections syndicales avec une augmentation des timbres payés de 8,17 % de 2013 à 2014. Depuis 2008, le nombre des timbres placés a été multiplié par 2.

Ces rapports ont été approuvés à l'unanimité.

- **Fabrice Benoit** est intervenu ensuite sur l'activité à Airbus en rappelant : le succès pour la section syndicale des élections de fin 2014<sup>1</sup> ; l'accord salarial 2015 (2,6 %, moins favorable cependant que les 3,4% obtenus en 2015) ainsi que la difficile négociation sur l'optimisation du temps de travail et la réduction des horaires variables.

L'actualité, c'est la mise en œuvre, par la direction, de l'innovation sociale dite « l'usine libérée » dont les effets pervers apparaissent de plus en plus. Le nombre important d'intérimaires (500) pose des problèmes compliqués pour leur formation. Il faut espérer que le plan d'embauches 2016 sera substantiel. Il est enfin revenu sur les nouveautés mises en place par le CE, comme la coopérative.



- **Nathalie Durand-Prinborgne**, après avoir souligné le décalage entre la charge de travail aux chantiers STX et les embauches - seulement 50 ouvriers depuis avril 2013 - avec l'utilisation massive de « travailleurs détachés », a rappelé les conditions de la venue de M. Hollande à STX le 13 octobre<sup>2</sup>.

Lors de la journée de formation des militants FO d'STX du 2 octobre, la section a mis au point ses revendications pour la prochaine NAO : 2 % d'AG et la récupération avancée d'un an des RTT actuellement bloqués.

- **Bertrand Bauny** rappelant les bons résultats électoraux de 2014<sup>1</sup>, a récapitulé l'activité revendicative de l'année écoulée chez DAHER : la difficile négociation salariale 2015 et le débrayage réussi à l'appel de FO<sup>3</sup> qui permis d'obtenir 1,3 % en AG ( au lieu de 0,7 % et 0,6 % en AI, venant cependant après les 2,7 % de 2014) ; le poids toujours important de l'intérim (443 salariés) ; les avancées obtenues : au plan du groupe : la prime transport 200 € annuel et au niveau local : la prime de 75 € pour 6 samedis travaillés sur 6 mois, la prime exceptionnelle pour samedi après midi travaillé, la revalorisa-

<sup>1</sup> Voir Infonz n°7 de novembre 2014.

<sup>2</sup> Voir Infonz n°13 d'octobre 2015.

<sup>3</sup> Voir Infonz n°9 d'avril 2015.

tion de la prime de faisant fonction au contrôle qualité, la prise en charge du lavage des vêtements de travail des ajusteurs ...

FO revendique par ailleurs le passage de l'ensemble des salariés du groupe DAHER à la CC métallurgie.

Il a cependant insisté sur la pression permanente des donneurs d'ordre à la baisse du coût du travail.

Des réunions sont en cours sur « l'amélioration de la compétitivité », la direction voulant augmenter le temps de travail (de 35 à 37 h) avec certaines compensations mais avec l'objectif de ne pas payer la majoration de 25 % des heures supplémentaires, de baisser la prime des postés ...

● **Vincent Evans** de SIMRA prod a rappelé les résultats de la NAO 2015 : 60 € d'AG rétroactive au 1<sup>er</sup> avril et 0,3 % d'AI (avec 20 € mini au 1<sup>er</sup> juin) soit un minimum de 80 € représentant une augmentation moyenne de 3,5 %.



● **Patrice Halgand** de STELIA aérospace a expliqué que depuis la fusion Sogerma/Aéroliia, la spécialisation des sites s'est accélérée, les pressions sont de plus en plus fortes avec la concurrence extérieure.

Il y a une baisse des charges au second semestre. Il y a eu 60 embauches cette année mais surtout des remplacements.

La recherche de productivité, de réductions des coûts (jusqu'à moins 30 % !) est permanente, avec un impact sur les sous traitants et prestataires. Pourtant l'entreprise se porte bien globalement.

FO a obtenu un rendu vous avec le PDG début décembre pour défendre la nécessité d'une véritable stratégie industrielle et d'un plan d'investissement. La section FO informera les salariés par un tract sur l'avenir du site.

● **Pascale Peneau** donne des informations sur l'activité de la section FO du CE d'Airbus créée en juin 2014.

Le dernier accord salarial signé a donné + 2,3 % dont 0,5 % en AG. L'accord d'intéressement va être renégocié. La section se développe rapidement en nombre d'adhérents.

● **Yvonnick Dréno**, coordinateur d'Airbus a ensuite donné des informations sur le groupe Airbus : recul de l'actionnariat privé, grosses pressions des « financiers », augmentation « phénoménale » des dividendes.

Il a particulièrement insisté sur les impacts énormes à venir de la politique patronale de la « digitalisation », sur l'emploi d'abord mais pas uniquement ... ex : risque d'extension des parts variables à la place du 13<sup>ème</sup> mois ; marché des mutations ouvert en réseau par portable ; fin de la corrélation travail / qualification ; développement de la culture anglo-saxonne d'individualisation (« choix » de chaque salarié entre rémunération, temps, chèque vacances ...). Il a rappelé qu'à FO nous sommes pour maintenir et défendre le cadre collectif.

● **Joël Danto** a remercié l'invitation des retraités à cette AG et soutenu l'activité du syndicat.

Après l'élection unanime de la nouvelle Commission Exécutive, la parole a été donnée à **Eric Keller**.

Celui-ci a particulièrement détaillé trois sujets à l'ordre du jour à la Fédération :

- la négociation, demandée par l'UIMM, de l'évolution du dispositif conventionnel (conventions collectives nationales, départementales, régionales etc ...)

- la transition énergétique.

- la transition numérique, une révolution probable avec des conséquences possibles « alarmantes » sur l'emploi et les accords collectifs.

Le verre de l'amitié à conclu l'assemblée, rejointe par les participants au stage de formation.

### Stage de formation du syndicat des Métaux



Une vingtaine de stagiaires ont participé à une session de formation à l'Union locale, du 23 au 26 novembre, encadrée par Jean François Ansel et Willy Flory, formateurs de la Fédération des métaux.

## Des élus DP et CE Force Ouvrière au Casino de La Baule ....

A l'occasion des élections professionnelles des 21 octobre et 4 novembre 2015 au Casino de La Baule (groupe Barrière), les nouvelles listes FO ont recueilli les suffrages nécessaires pour permettre l'élection :

En DP : de **Damien Delabrière** (titulaire) et **Aurélien Delabrière** (suppléant)

Au CE : de **Mickaël Rastel** (titulaire, également membre du CHSCT) et d'**Audrey Duprez** (suppléante).



Nous avons demandé à **Damien Delabrière** ce qui avait motivé la constitution de ces listes FO.

**Damien** : c'est la détérioration constante de nos conditions de travail : une mauvaise gestion de l'organisation du travail, suppression de service - il n'y a plus d'accueil par exemple - un recours systématique à la polyvalence. Cet Été a été très tendu avec des pauses réduites au minimum (5 mn) ... provoquant un « ras le bol » des personnels.

Or les délégués CFDT se sont montrés complètement inactifs dans cette situation : aucune information sur les discussions en cours ou bien à posteriori et en ayant accepté sans broncher les décisions de la direction du casino.



Avec plusieurs collègues nous avons alors décidé de nous organiser pour défendre nos droits, totalement oubliés.

**INFONZ** : pourquoi avoir choisi FO ?

**Damien** : je connaissais l'action de FO au Casino de Deauville. Nous avons pris contact avec la

Fédération FO (FEC) laquelle nous a donné les renseignements nécessaires et nous a aidé à constituer nos listes. Nous sommes depuis en contact réguliers.

Nous allons constituer prochainement une section syndicale FO avec la Fédération et l'UL de St Nazaire et désigner un DS ... ce sera moi en l'occurrence.

**INFONZ** : quelles sont les premières actions que vous entreprenez depuis ces élections ?

**Damien** : lors de la première réunion DP, nous avons demandé à la direction de nous justifier la polyvalence entre services différents. Nous voulons faire respecter la convention collective et la réglementation des jeux. Malgré cela les réponses apportées ne sont pas satisfaisantes, faut il encore qu'elles correspondent à nos questions ! Le combat pour la transparence s'annonce difficile mais nous sommes là !

## Gares SNCF de St Nazaire - La Baule: des Délégués du Personnel FO

Le 19 novembre 2015 ont eu lieu les élections professionnelles au sein du « Groupe Public Ferroviaire » suite à l'éclatement<sup>4</sup> de la SNCF en 3 EPIC au 1er juillet 2015.

Si la fédération FO n'atteint pas encore le seuil de « représentativité », elle est maintenant représentative dans 14 CE, au lieu de 8 en 2014, avec 19 élus CE pour 16 élus en 2014 et 11 en 2011.

FO obtient 205 élus DP titulaires - 193 en 2014, 170 en 2011 - auxquels il faut ajouter de plus nombreux représentants FO dans les CHSCT.

A l'Etablissement TGV Pays de Loire, dont dépendent les cheminots des gares de St Nazaire et de La Baule, deux nouveaux délégués du personnel FO ont été élus : **Tanguy Le Berre** titulaire (gare de Nantes) et **Laëtitia Guillou** suppléante (gare d'Angers).



<sup>4</sup> Conséquence de la loi du 4 août 2014, soutenue par l'UNSA Cheminots et la CFDT et combattue par les fédérations FO, CGT et Sud-Rail

## EPMS « Le littoral » St Brévin : la mobilisation à l'ordre du jour

Le syndicat FO entame un troisième mouvement social pour les mêmes raisons qu'en 2011 et 2013, à savoir :

- remise en cause des droits à RTT
- suppression du jour de NBI pour les ASHQ<sup>5</sup>
- révision de l'amplitude horaire de travail pour les veilleurs de nuit
- réduction massive des pools de remplacements
- économies drastiques sur les dépenses de matériel (adapté, fournitures de bureau ...) ainsi que les dépenses concernant les résidents
- auto-remplacement pendant les 16 premiers jours d'arrêt maladie à minima,...

FO a obtenu en 2011 et en 2013, la suspension de ces mesures et le départ du directeur au management plus que douteux.

Le nouveau directeur, estimant sans doute que la négociation n'est pas de mise, laisse la seule place au rapport de force. De plus il favorise la création d'un syndicat CFDT sur l'établissement en demandant sa participation aux CTE et aux CHSCT alors qu'ils n'ont pas eu d'élus aux dernières élections !

L'Assemblée Générale du 3 nov. 2015 a réuni 150 agents qui ont voté le préavis de grève reconductible à l'unanimité.



Yann Le Fol

Un débrayage a eu lieu devant le Conseil d'Administration le 25 nov. où une délégation d'agents a été reçue par la présidente, ceci dans le but d'expliquer les conditions de travail et d'accueil dégradés.

Yann Le Fol

<sup>5</sup> NBI : Nouvelle Bonification Indiciaire - ASHQ : Agent de Service Hospitalier Qualifié.

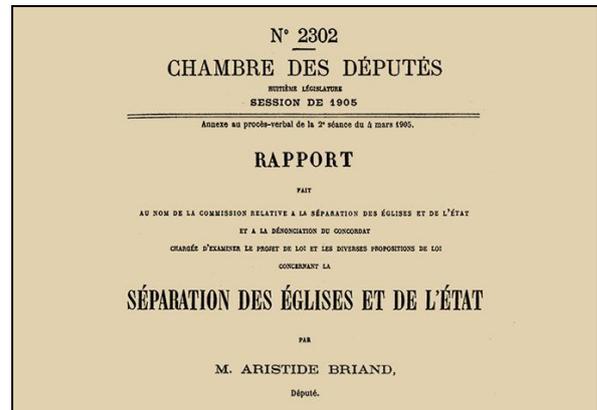
La réponse est claire : le déficit est de 3.7 millions d'€ et aucune amélioration financière n'est possible si des mesures ne sont pas mises en place et si on ne se sépare pas de contractuels.

A ce même CA, la présidente a annoncé que la prime de service ne sera pas versée fin décembre mais début janvier !

## Défendre la laïcité

« Le Groupe de Saint-Nazaire de la Libre Pensée, la Section de Saint-Nazaire de la Ligue des Droits de l'Homme, l'Union locale Cgt-Force Ouvrière, le Secteur de Saint-Nazaire des DDEN et la FCPE Saint-Nazaire appellent à soutenir et à participer au rassemblement national de défense de la laïcité le samedi 5 Décembre 2015 à 15 h à Paris, gymnase Japy.

Ce rassemblement est organisé à l'occasion des 110 ans de la loi du 9 Décembre 1905, loi de Séparation des Eglises et de l'Etat, qui a apporté la paix civile et scolaire dans notre pays, par l'instauration de la liberté de conscience, qui permet l'égalité des droits.



La défense de la laïcité appelle aujourd'hui à exiger le respect de l'esprit et de la lettre de cette loi, et notamment à reprendre l'objectif que 11 millions de pétitionnaires en 1960 avaient affirmé dans le Serment de Vincennes : abrogation de la loi Debré de Décembre 1959.

Il faut en particulier rappeler et faire respecter la revendication traditionnelle des défenseurs de la laïcité : « Fonds publics à la seule école publique ». Il n'est pas acceptable de voir notamment les œuvres scolaires religieuses recevoir chaque année entre 8 et 10 milliards d'euros d'argent public.

Les organisations signataires réclament l'abrogation de la loi Debré »

## Association des retraités

Raymonde Chateau <sup>6</sup>

80 ans d'engagement et de syndicalisme.



Raymonde Chateau - née Halgand - naît le 2 juillet 1915 à Nantes. Elle va passer son enfance à St Nazaire, dans le quartier de Sautron. Elle passera avec succès son « brevet d'études primaires supérieures » (diplôme supprimé par le gouvernement de Vichy en 1941 et qui correspondrait aujourd'hui à un niveau de première).

Le 16 décembre 1933 elle entre comme secrétaire à la Bourse du Travail ... Elle adhère au syndicat et pendant cinquante ans va militer pour défendre les droits des travailleurs.

En 1936, elle a 21 ans. Elle ira à pied de St Nazaire à Nantes avec ce cortège de milliers d'ouvriers qui grossissait à chaque kilomètre parcouru. Si l'on voulait lui faire plaisir, il suffisait de lui parler de juin 1936. Ses yeux alors pétillaient encore d'émotion.

Elle nous racontait le « Front Populaire » et les avantages acquis : la semaine de 40 heures, les congés payés, la liberté syndicale, les élections des délégués du personnel, l'augmentation générale des salaires de 7 à 15 % ... Tout y passait.

En 1961, son mari décède et Raymonde doit reprendre à travailler. Elle rentre à la COOP Ruche Union comme secrétaire.

Il n'y existe qu'un seul syndicat, qui joue le jeu du patronat. L'esprit de militante reprend alors le dessus. Elle crée une section Force Ouvrière et en quelques mois enregistre quelques dizaines d'adhésions. Elle sera déléguée et représentante syndicale, élue du personnel et au comité d'entreprise de 1965 à 1978.

Elle bouscule les institutions de la Coop où - à cette époque - ne travaillaient que des femmes

veuves ou célibataires (c'était le règlement, si une femme se mariait elle perdait son emploi). Elle va se battre avec la direction et obtenir la suppression de cette règle.

Elle obtiendra également que les femmes puissent travailler en pantalon (cela fait sourire aujourd'hui, mais pourtant c'était une interdiction à l'époque).

Le comité d'entreprise n'a pas d'activité. Elle va organiser un voyage deux jours chaque année. Elle s'occupe de tout : location de cars, réservations des hôtels, des restaurants, itinéraires, sites à visiter, etc ... l'ambiance au travail s'y trouve changée et tous sont ravis.

De 1971 à 1977 elle est élue à la Caisse de prévoyance et d'allocation vieillesse de la Fédération Nationales des Coopératives de consommation.

En 1978 elle prend sa préretraite. Elle reste la secrétaire du syndicat de l'alimentation puis se voit confier la trésorerie de l'Union locale Force Ouvrière.



En juin 1986 au côté de Paul Malnoë (dans « l'Eclair »)

*(Extraits de l'hommage rendu par sa famille lors de ses obsèques le 2 novembre 2015)*

## Agenda

- Jeudi 14 janvier après-midi : galette des rois de l'Association des Retraités.
- Mardi 19 janvier après-midi : AG des Territoriaux de St Nazaire.
- Mardi 26 janvier : CE de l'UL
- Du 8 au 12 février : stage « découverte de FO et moyens d'action du syndicat » à l'UL.
- Jeudi 11 février : AG de l'Association des Retraités.

Rappel :

- Jeudi 17 Mars : Congrès de l'UL à La Baule

<sup>6</sup> Décédée le 28 octobre 2015 dans sa 101<sup>ème</sup> année.